



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} avril 2026

N°515

Grande Exposition du Fabriqué en France à l'Élysée : ouverture de l'appel à candidatures 2026

Pour la 6^e édition, le Palais de l'Élysée accueillera les entreprises sélectionnées en novembre 2026

Forte du succès des cinq précédentes éditions, la Grande Exposition du Fabriqué en France fait son retour en 2026. Initiée par le président de la République, ce rendez-vous annuel met à l'honneur les entreprises, les artisans, les producteurs et les industriels qui s'engagent pleinement dans la fabrication française.

Cette année, la Grande Exposition se tiendra en novembre 2026 au palais de l'Élysée : **les entreprises candidates ont jusqu'au 15 mai 2026 – 23h59 pour déposer leur candidature.** Lors de l'édition précédente, près de 10 000 visiteurs avaient ainsi pu découvrir plus de 120 produits français, issus de tous les départements.

L'excellence des savoir-faire français

Ce rendez-vous mettra à l'honneur l'excellence des savoir-faire français qui font la richesse et la diversité de notre paysage économique : entreprises, artisans, producteurs et industriels qui s'engagent pleinement dans la fabrication française sont invités à soumettre leur candidature. Quelle que soit leur taille (start-up, TPE, PME, ETI, grands groupes) et leur secteur d'activité économique, de l'artisanat à l'industrie, toute entreprise dont le produit répond aux critères du « Fabriqué en France » est éligible. Il est souhaité que les produits présentés lors de la Grande Exposition du Fabriqué en France 2026 s'inscrivent dans une démarche de production respectueuse de l'environnement, socialement innovante et utile au maintien de savoir-faire régionaux et au développement économique local.

Comment présenter sa candidature ?

Valoriser le Fabriqué en France, c'est avant tout faire rayonner un territoire et ses habitants. Les spécialités régionales, les entreprises créatrices d'emplois locaux, la redynamisation d'un tissu économique sont vecteurs de fierté. Cette exposition appartient aux Français et leur permettra de représenter leur territoire. C'est pour cette raison que les pré-sélections se feront au niveau régional par les préfets de région (France métropolitaine et Outre-mer), qui s'appuieront sur l'avis des Conseils régionaux, départementaux, des réseaux consulaires, de

Territoires d'industrie et à tous les relais économiques locaux à même d'apporter un éclairage objectif pertinent.

La qualité des dossiers de candidature sera appréciée au regard des critères suivants :

- La part de la valeur ajoutée du produit réalisée en France (%) ;
- Les labels détenus : labels d'entreprise, qualité, savoir-faire (Entreprises du Patrimoine Vivant par exemple), origine (Origine France Garantie par exemple), etc.;
- L'engagement de l'entreprise dans une démarche environnementale et sociale pour son produit candidat ;
- La participation à un dispositif de France Relance, France 2030, Je Choisis la French Tech, etc. ;
- L'engagement dans une démarche de relocalisation de l'activité en France ;
- La démarche d'exportation du produit fabriqué en France.

Après la phase de pré-sélection, un panel de consommateurs et d'anciens lauréats, sélectionnera un produit par département, **qui sera exposé à l'Elysée en novembre 2026.**

Les entreprises peuvent soumettre leur candidature du 31 mars au 15 mai 2026 :

[Déposer une candidature](#)

Contacts presse :

Elysée : secretariat.presse@elysee.fr

Cabinet de Roland Lescure : presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Serge Papin : presse.mpmepa@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Sebastien Martin : presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr